Envoyé en préfecture le 23/07/2026
Reçu en préfecture le 23/07/2026
Publié le
ID : 035-213502016-20260723-D2026_45-DE

Département
d'ILLE ET VILAINE
Arrondissement
de RENNES

Commune
de
Muël
35290

N° **2026 - 45**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU

CONSEIL MUNICIPAL

°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°°

Date de convocation :
10 juillet 2026

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 13
Votants : 15

L'an deux mil vingt-six le vingt et un juillet *à dix-neuf heures trente minutes, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Patrick CHENAIS, Maire de MUEL.*
Etaient présents : CHENAIS Patrick, Maire, MORICE Anne-Marie, BEDEL Pierrick, CARDINAL Françoise, adjoints, BRIAND Claude, LEPRETRE Nathalie, JOLIVET Jean-Philippe, GILLET Isabelle, DARTOIS Jérôme, GUILLARD Frédéric, DUBOST Marie-Laure, GREFFIER Nolwenn, VONE Nina
Etaient absents : MEANCE Alain, THEBAULT Nicole
Procuration de Monsieur MEANCE Alain à Monsieur CHENAIS Patrick
Procuration de Madame THEBAULT Nicole à Madame LEPRETRE Nathalie
Madame MORICE Anne-Marie a été élue secrétaire de séance.

Thème : Autre type de contrat
Objet : Convention centre de loisirs IFFENDIC

Monsieur le Maire rappelle au conseil que la convention de participation aux frais de fonctionnement de l'accueil de loisirs de la commune d'IFFENDIC arrive à échéance le 05 septembre 2026. Monsieur le Maire rappelle que des enfants de MUEL fréquentent ce centre de loisirs.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

- accepte de renouveler la convention concernant les frais de participation de la commune au centre de loisirs,
- autorise Monsieur le Maire à signer la convention, les avenants éventuels et tous les documents relatifs à cette convention.

Certifié exécutoire le
Reçu en Préfecture le
Publié ou notifié le

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Patrick CHENAIS